



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

CRS

Question écrite n° 109969

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les effectifs de motocyclistes « roulants » des compagnies républicaines de sécurité. En 2001-2002, 630 motocyclistes étaient employés à la lutte contre l'insécurité routière. En 2009, la révision générale des politiques publiques (RGPP) a conduit à la suppression de 168 motards. Au 1er mars 2011, il apparaît que les motocyclistes ne sont plus que 424. Alors qu'un comité interministériel de la sécurité routière a été convoqué le 11 mai 2011 suite à la hausse alarmante du nombre de morts sur les routes, il lui demande de bien vouloir lui indiquer ce qu'il compte faire pour remédier à la diminution des effectifs motocyclistes chargés des missions de lutte et de prévention contre l'insécurité routière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109969

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5674

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)